

partiront, partiront pas ?

Le déménagement des chantiers Allais sur le site de Saint-Malo semble compromis. Une contrainte européenne imposée dans le cadre du plan de sauvetage d'Alstom interdirait la construction de gros bateaux.

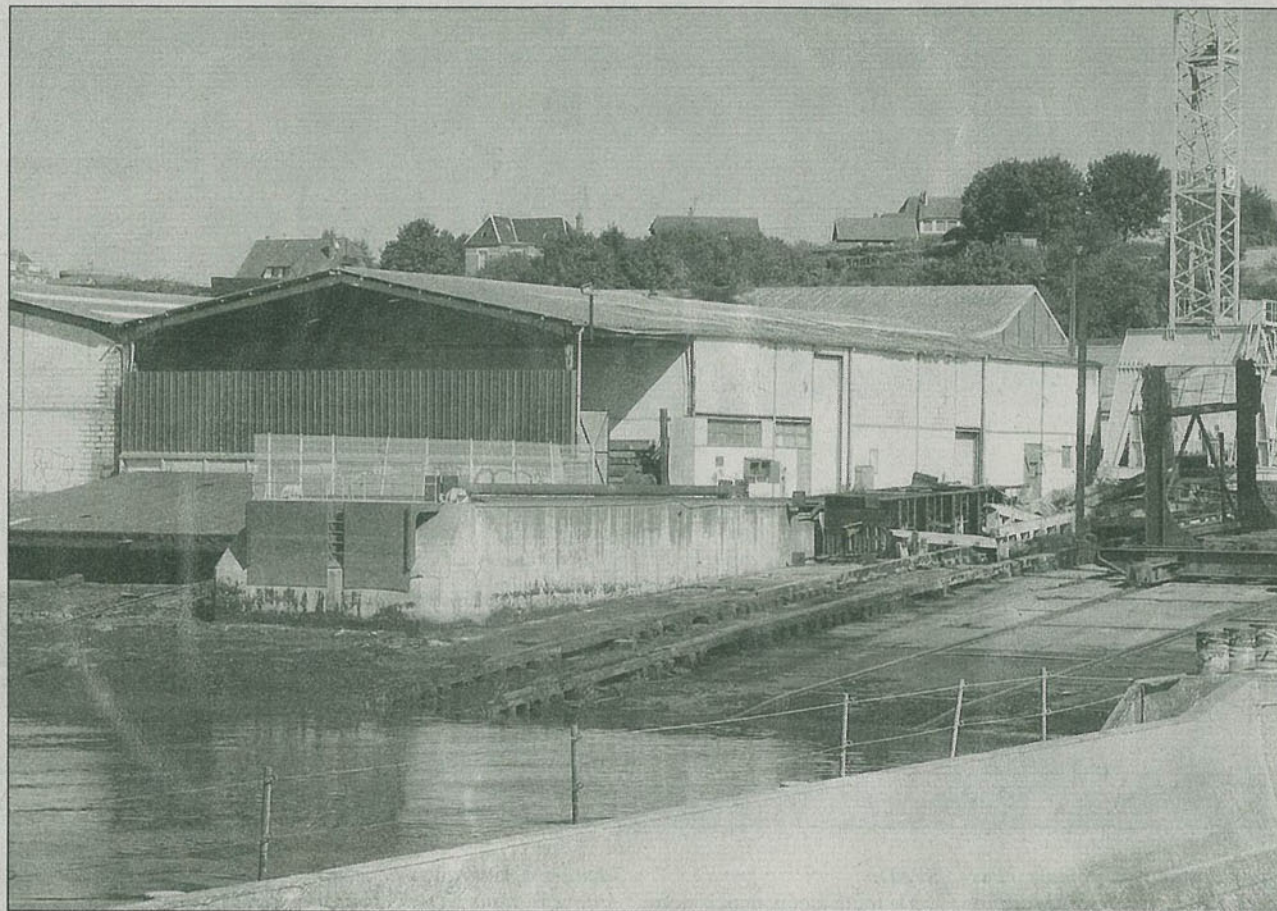
François Allais est déjà sur d'autres pistes, à Cherbourg... et à Dieppe.

En septembre, François Allais, gérant du chantier naval du même nom annonçait à ses employés le déménagement de ses activités en Bretagne, à Saint-Malo sur le site des anciens chantiers d'Alstom. Spécialisée dans la construction de surfers, des bateaux rapides utilisés pour l'exploitation pétrolière offshore, l'entreprise dieppoise florissante souhaite se développer. Le transfert devait débiter pour le mois de novembre et l'activité commencer en mai prochain. Mais ce déménagement semble compromis.

En effet un bâton vient de se mettre dans les hélices du projet de François Allais. La CCI de Saint-Malo est actuellement en négociation avec Alstom pour le rachat du site. Seulement pour fermer son chantier, Alstom a perçu des subventions européennes dans le cadre de son plan de sauvetage. Or tout site aidé de cette manière ne peut accueillir de nouveau chantier naval construisant des bateaux de plus de 100 tonnes brutes, selon une directive de Bruxelles. Une clause de non concurrence qui signe du même coup la fin des projets de l'entreprise dieppoise. « Je souhaite justement m'agrandir pour pouvoir construire des bateaux plus grands que ceux que nous sortons actuellement. Des bateaux pouvant aller jusqu'à 200 tonnes », explique François Allais.

Un site inoccupé à Cherbourg

« Je suis allé au ministère pour me renseigner sur la régle-



Les Chantiers Allais ne devraient plus aller à Saint-Malo, mais peut-être à Cherbourg.

mentation. J'attends maintenant la prise de position du gouvernement. Je pense déjà que la suite devrait ne pas être favorable pour moi », poursuit-il. Mais déjà d'autres pistes s'offrent à lui. « Je vais regarder du côté de Cherbourg où des infrastructures sont inoccupées et où toutes les faci-

tés pourraient m'être faites. Il n'y a pas sur ce nouveau site d'obstacle du type de celui de Saint-Malo », confie le Dieppois.

Où iront donc les chantiers Allais, Saint-Malo, Cherbourg... ou Dieppe ? Car du côté de la cité d'Ango, on ne s'est pas résigné. On ne

souhaite pas voir partir cette entreprise loin des terres qui l'ont vue naître voilà près de vingt ans. Edouard Leveau, député-maire de Dieppe, fait partie de ceux qui veulent retenir les chantiers dans l'arrière port. « Je vais d'ailleurs à Saint-Malo, vendredi à l'invitation du Préfet de Région

(ancienne sous-préfète de Dieppe, NDLR) », explique-t-il. Une réunion se tient ce jour-là à la sous-préfecture sur les chantiers navals malouins.

Remise en état du synchrolift

Et une solution pourrait peut-être être trouvée à Dieppe.

« On sait ce qu'il faut faire ici mais il ne faut pas que ce soit trop onéreux. J'ai rencontré les hommes du terrain. Il faudrait créer des infrastructures polyvalentes pour maintenir une activité portuaire de construction ou de réparation navale et pas seulement dédiées à nos chantiers. Car je sais que je pourrais être là encore cinq ans, vu mes carnets de commande, mais après ? Il ne faudrait donc pas que les locaux soient abandonnés un jour. Une réflexion va être rapidement lancée », explique François Allais.

Une idée qui va dans le même sens que la piste de travail proposée par le député-maire : celle de remettre en état le synchrolift au fond du port de commerce pour permettre l'installation des chantiers à côté. Un dossier qui dépend de la chambre de commerce qui n'a cependant pas encore été sollicitée sur le sujet.

Dans tous les cas, François Allais devra prendre rapidement une décision : Dieppe, Cherbourg ou Saint-Malo, pour pouvoir être en mesure de signer ses prochaines commandes, « avant la fin du premier trimestre 2004 », conclut-il.